

## Annexe 1



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**

**Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies**

**N° d'entreprise : 0680.919.907**

**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com)**

**Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)**

# Rapport d'activité 2020

## Table des matières

1. Vie de l'Asbl.....	3
a. Objet social.....	3
b. L'AG .....	3
c. CA .....	4
d. Fonction de coordination: .....	4
e. Communication aux membres .....	4
2. Les Commissions .....	5
2.1 Ethique et clinique.....	5
2.2 Stratégique et politique.....	6
2.3 Administrative et financière .....	6
3. Les mandats .....	7
4. Rencontres Aviq et Cabinet .....	7
5. Plan Get Up .....	8
a. Comités de concertation sectoriel et transversal.....	8
b. Demandes spécifiques.....	8
6. Conclusion.....	8

# 1. Vie de l'Asbl

## a. Objet social

Créée en 2017<sup>1</sup>, la Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale (FéWaSSM) a pour objet de regrouper les Services de Santé Mentale agréés et subventionnés par la Wallonie (AViQ) dans le but de représenter et défendre leurs intérêts.

La FéWaSSM se positionne comme un acteur incontournable pour le politique. Elle se veut être l'interlocuteur privilégié des instances politiques et administratives et de la Société pour les questions qui concernent les Services de Santé Mentale au sens strict et un interlocuteur incontournable pour la politique de santé mentale au sens large.

Pour ce faire, la FéWaSSM a développé 3 axes de travail :

- Administratif et financier
- Éthique et clinique
- Politique et stratégique

En ce sens, la Fédération des Services de Santé Mentale peut déposer des positions affirmées sur les réformes envisagées et faire des propositions de manière anticipative.

A cette fin, l'association peut notamment :

- Assurer la représentation du secteur des SSM Wallons dans les organes de concertation qu'ils soient institutionnalisés ou non.
- Défendre et promouvoir la philosophie de travail et la diversité des actions développées par les SSM.
- Renforcer les pratiques communes en s'appuyant sur l'expertise des membres.
- Rassembler et fédérer les membres.
- Favoriser la cohérence et la cohésion tant en interne qu'avec des structures concernées par la Santé Mentale au niveau régional, communautaire, fédéral.

## b. L'AG

En raison de la crise sanitaire, l'AG de juin a été annulée et reportée au 3/9 sous forme d'un vote électronique. Les documents ont été transmis aux membres ainsi que les modalités de vote.

Points soumis aux votes :

- Approbation du PV de l'AG du 19/11/2019
- Approbation des comptes et bilan 2019
- Décharge aux administrateurs
- Approbation du budget 2020
- Approbation des cotisations 2020

---

<sup>1</sup> Le 12 décembre 2017 a eu lieu l'AG constitutive de la FéWaSSM.

### **c. CA**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a pour mission de gérer toutes les affaires de la FéWaSSM, de mettre en place les Commissions de travail et de relayer à l'AG.

Au sein du C.A, le bureau est composé d'un Président, de deux Vice-présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire. Cet organe tient ses prérogatives du CA et a pour mission la gestion quotidienne de l'ASBL, le suivi, l'évaluation des orientations et des décisions prises par l'A.G et le C.A.

En 2020, il y eu 11 CA, chacun a fait l'objet d'une convocation avec l'ordre du jour et d'un PV. La crise du COVID n'a donc pas impacté la fréquence des réunions, que du contraire.

Il y a eu 3 démissions d'administrateurs, 1 pour la province du Brabant Wallon, 1 pour la province du Hainaut et 1 pour la province de Liège. Un appel à candidature a été lancé. S'il n'y a pas de candidat pour l'une ou l'autre de ces provinces, l'offre sera étendue aux autres provinces comme le prévoient les statuts.

Pour l'instant il n'y a plus de représentant des usagers au CA suite à la réorganisation interne de Psytoyens. Toutefois, les contacts sont maintenus.

Actuellement, le CA se compose de 10 administrateurs.

### **d. Fonction de coordination:**

La demande de renouvellement de subvention n'ayant pas reçu de réponse dans les temps, il a été mis fin au contrat de la coordinatrice fin janvier 2020.

Ses différentes tâches ont été reprises par les administrateurs à savoir :

- Prendre en charge des tâches administratives (réponses aux demandes, gestion de la boîte mails, envoi de courrier, rédaction de PV de réunions, mises à jour des fichiers de contacts).
- Etablir des relations équilibrées et de réciprocité avec l'ensemble des membres.
- Représenter le secteur, défendre les valeurs de la Fédération auprès des pouvoirs publics, de l'opinion publique, ...
- Entretien des outils de communication efficaces à l'égard des membres notamment la mise sur pied du site internet.

Nous avons reçu le 1<sup>er</sup> décembre 2020 la confirmation du renouvellement de la subvention pour l'exercice 2020. La procédure de recrutement a été mise en route directement ainsi qu'une demande d'extension de la période de subvention jusqu'au 31 juin 2021 (acceptée)

L'incertitude quant au renouvellement de la subvention n'a pas permis de maintenir le poste de la coordinatrice en place perdant ainsi tout le bénéfice de l'encadrement et l'écolage de la part du CA. Ecolage et encadrement à renouveler avec le nouvel engagé.

### **e. Communication aux membres**

En ces temps de travail à distance, le relai des informations de manière électronique a encore pris plus tous son sens. Il s'agissait de relayer les informations relatives aux différentes commissions autour du

COVID auxquelles la FéWaSSM a pris part à la demande du Cabinet ou de l'AVIQ, les informations et procédures dont nous disposions, l'échange d'expérience, ....

Le site internet a été finalisé et est accessible à tous les acteurs des Services de Santé Mentale : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

Il comprend :

- une présentation de la FéWaSSM et des membres ;
- une présentation des missions et valeurs des SSM ;
- un espace dédié aux membres sur lequel ils peuvent trouver les PV des commissions, CA et AG de la Fédération, différents documents de travail ;
- un FORUM permettant l'interaction entre les membres sur des thèmes spécifiques ;
- un espace dédié à l'actualité du secteur

## **2. Les Commissions**

Les commissions sont des organes de concertation et de consultation indispensables au développement de l'activité de la Fédération. Ces commissions sont ouvertes à tout acteur des Services de Santé Mentale. L'objectif est d'y déployer un espace de débat et d'échange d'informations permettant l'élaboration de propositions et de points de vue différenciés sur les différents thèmes affectant l'actualité des services et les soins qui y sont donnés. Chacune de ces commissions poursuit des objectifs propres mais en concertation / collaboration / articulation avec les autres commissions.

Un administrateur est co-responsable du fonctionnement de chaque commission avec les participants des groupes de travail. Il a la tâche de relayer le travail qui y est mené ainsi que les propositions émises par chaque commission auprès du C.A

### **2.1 Ethique et clinique**

L'objectif principal de cette Commission est de défendre la spécificité du travail en SSM dans le champ ambulatoire dont l'essence même est d'être au chevet de personnes fragilisées d'un point de vue psychique. Au sein des équipes des SSM, plusieurs métiers travaillent avec un même patient. Ainsi, accueillants, logopèdes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux etc. participent à l'identité du service. Plutôt que d'être des pratiques juxtaposées les unes à côté des autres, elles cherchent une cohérence interne au sein des pratiques déployées par les services.

La commission s'est réunie 5 fois. Elle a travaillé principalement sur l'évaluation de nos pratiques en collaboration avec le Cresam.

## **2.2 Stratégique et politique**

La Commission Stratégique et Politique poursuit différents objectifs, dont celui de recueillir un maximum d'informations provenant des différents niveaux de pouvoir concernant / impactant de près ou de loin les SSM dans leur financement, leur fonctionnement, leurs missions. Elle propose des stratégies de réactions à ces informations recueillies ainsi que des interpellations adaptées (courriers, questions parlementaires, demande de rencontre des cabinets et administrations...) en lien avec les préoccupations / difficultés rencontrées par les SSM sur le terrain. La commission s'est réunie 2 fois.

Elle a travaillé sur les thèmes suivants :

- La journée « Portes ouvertes » qui avait pour objectif de montrer la diversité des modalités de soins et qui a demandé un travail important de préparation a dû être annulée en raison de la crise sanitaire
- Actualités Get Up
- Préparation et feedback des rencontres Féwassm/Aviq/Cabinet
- Site internet

## **2.3 Administrative et financière**

Cette Commission aborde les différents aspects de la gestion administrative et financière d'un SSM, les questions de législation sociale et les modalités de financement qui sont à la base du bon fonctionnement du secteur et de tout Service. Le Groupe de travail rassemble aussi les informations utiles pour démontrer la situation financière réelle dans laquelle les services se trouvent en vue d'une interpellation politique. Dans cette commission, les participants abordent aussi les diverses propositions qui pourront être faites au Pouvoir Subsidiant en vue de modifications décrétales sur les aspects de subsidiation. Enfin, c'est à partir de la réflexion menée au sein de ce groupe de travail, en interaction avec les autres groupes de travail, que sont préparées les rencontres avec l'AVIQ. D'autres points sont abordés en fonction de l'actualité des besoins.

La commission s'est réunie 8 fois.

Les thèmes abordés sont nombreux. Parmi ceux-ci en 2020 :

- Actualités en lien avec le COVID, les pratiques au sein des SSM, l'utilisation des emplois Get Up ;
- Les subventions, les liens avec l'AVIQ, ...
- Les pratiques de tarifications,
- Les outils informatiques dans les services,
- Les règlementations de l'AVIQ ou en tant qu'employeur, ....
- Les sources externes de subsides,
- Etc.

### 3. Les mandats

La FéWaSSM occupe de nombreux mandats répartis entre les administrateurs :

- La FéWaSSM est membre de l'AG de l'UNIPSO depuis mai 2018. A l'UNIPSO, la FéWaSSM participe par ailleurs aux GT ANM et UNIPSO-AVIQ ;
- La FéWaSSM est membre de l'UNISOC ;
- La FéWaSSM est administrateur à la FASS ;
- La FéWaSSM est membre du CRéSaM. Elle y est représentée à l'AG, au CA et au comité de pilotage ;
- Les SSM sont représentés à l'organe de concertation 107 (réforme en santé mentale pour adultes) ;
- La FéWaSSM participe au Groupe de travail ad hoc « organisation du stage professionnel des psychologues et orthopédagogues cliniciens » organisé par la VVKP (Vlaamse Vereniging Van Kinisch Psychologen) ;
- La FéWaSSM participe au Groupe de travail « Confidentialité et pratiques en SSM » organisé par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale » ;
- La FéWaSSM s'est portée candidate pour participer au Comité d'accompagnement du cadastre de l'offre en santé mentale et assuétude (candidature confirmée en 2020)

La FéWaSSM est membre du Comité de Pilotage Transversal et du Comité d'Accompagnement Sectoriel du plan Get Up Wallonia

### 3. Rencontres Aviq et Cabinet

Une seule réunion s'est tenue en 2020 entre l'AVIQ et la FéWaSSM d'une part et entre l'AVIQ et le Cabinet d'autre part.

La réunion avec le Cabinet s'est déroulée le 17 septembre 2020 pour aborder les points suivants :

- Difficultés rencontrées avec l'AVIQ dans le subventionnement des services
- Processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- L'avant-projet de décret des SSM et la suite du processus
- La pérennisation des moyens du plan Get Up Wallonia
- Les nouveaux accords non marchands 2021-2024

La réunion avec l'AVIQ (Direction Transversale des Finances et équipe Santé Mentale) s'est déroulée le lendemain pour aborder :

- Difficultés rencontrées dans le contrôle et le subventionnement des services
- Processus de renouvellement des subventions facultatives et difficultés rencontrées
- Les consignes de l'Agence concernant la pandémie de COVID

Un calendrier précis de rencontres a été établi en fonction du rythme de contrôle des subventions ou de versement des avances aux services.

## 4. Plan Get Up

### a. Comités de concertation sectoriel et transversal

La Féwassm a participé à toutes les réunions. Les thèmes abordés :

- Les outils de monitoring
- Feedback des demandes et besoins émanant des équipes
- L'articulation régional/fédéral
- Les difficultés rencontrées dans la mise œuvre du plan Get Up

### b. Demandes spécifiques

La Féwassm est l'interlocuteur de l'AVIQ pour obtenir ou transmettre des informations de ou vers les membres.

Citons par exemple :

- L'engagement des ressources avant la mise en place de la plateforme PLASMA ;
- le recensement des interventions des SSM dans les MR /MRS.

## 5. Conclusion

La crise sanitaire qui a bouleversé l'organisation et les pratiques en SSM a mis en évidence le rôle important de la Féwassmet sa capacité de réactivité et de courroie de transmission. Elle a eu un rôle de soutien aux SSM, de relais d'informations, de questionnement, de propositions au niveau transversal (SSM, autres fédérations) et vertical (Cabinet et Aviq).

Cette masse de travail assumée par les administrateurs depuis février 2020 a également mis en évidence la nécessité d'un permanent qui est à la fois soutien des actions des commissions et des administrateurs et le fil rouge entre les membres, le CA, les commissions, les autres fédérations.

Cette crise sanitaire a été révélatrice de l'adaptabilité, la réactivité, la créativité de notre secteur afin de continuer à assurer des soins de qualité aux usagers.